

Jules Crochet

Jules Crochet est né à Dormans le 2 juin 1902, fils de Jules Martin Crochet et de Eugénie Julie Potellet et est décédé le 29 novembre 1974 à Tinquieux. Son domicile se situe au 5 rue Hannequin à Reims. Il s'est marié le 3 octobre 1936 à Paris avec Geneviève Louise Henriette Jeanne Seurat et a six enfants. Il est officiellement docteur chirurgien assistant. Mais bien plus qu'un médecin, il est aussi un pionnier de l'aviation sanitaire. Une personnalité remarquable qui allie deux domaines d'expertise passionnants.

Département de la MARNE
Arrondissement d'EPERNAY

LE 33848

MAIRIE DE DORMANS

EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ETAT-CIVIL
POUR L'ANNEE 1902

Naissance
de
CROCHET
Jules Eugène



Le deux juin mil neuf cent deux, est né Jules Eugène du sexe masculin, de Jules Martin Crochet décédé, et de Eugénie Julie Potellet sans profession, sa veuve domiciliée à Dormans. Dressé sur la déclaration de Eugène Potellet, âgé de soixante-trois ans, rentier à Dormans qui lecture faite a signé avec Nous Arthur Joseph Doublet Maire de Dormans.

Suivent les signatures

MENTION MARGINALE: Marié le trois octobre mil neuf cent trente-six à Paris, dixseptième arrondissement avec Geneviève Louise Henriette Jeanne Seurat.

Pour extrait certifié conforme.
Dormans, le vingt-deux février mil neuf cent trente-huit.

Le Maire,



Extraits des registres de l'Etat-civil de Jules Crochet. Archives Nationales
19800035/1260/45312

Une double vocation : voler dans les cieux et soigner les autres

A l'origine médecin, ainsi que gynécologue, il a un diplôme de médecine aéronautique, un diplôme de navigation, breveté pilote moniteur, a plus de 1800 heures de vols en voyages seul en 1946 et passe ses brevets de vol à voile également cette année-là.

On distingue chez lui, son engagement en tant que médecin aviateur. Il a choisi de combiner sa passion pour le vol avec sa volonté de sauver des vies. Il a parcouru des contrées reculées pour prodiguer des soins médicaux d'urgences aux personnes dans le besoin. Notamment en Afrique dans les années 1930 pour le compte du gouvernement français, accompagnée de sa femme et pendant la guerre d'Indochine.

C'est dans les années 1930 que Jules Crochet entreprend et réussit à créer un aérodrome d'une vingtaine d'hectares au sud-ouest de Reims où il fait naître son association.

L'Association Médicale Aéronautique Française

En 1934, Jules Crochet décide de créer une association sur le principe de l'aviation sanitaire. Il a contribué à améliorer les techniques de sauvetage et les méthodes d'intervention médicale en situations d'urgence tout en valorisant la ville de Reims. Dans sa lettre du 16 juin 1934, adressée au député-maire, Paul Marchandea, il déclare : « [...] mieux faire connaître la ville de Reims, stimuler le mouvement aéronautique régional, [...] déterminera d'autre part des relations plus directes entre médecins et les ingénieurs techniciens de l'aéronautique pour l'élaboration des plans ou la critique de l'aménagement des aéronefs en vue de l'hygiène des passagers, du transport, des malades ou blessés, ou l'utilisation des dits aéronefs pour l'étude directe dans l'atmosphère (avions laboratoires) ou des cures thérapeutiques en altitude ».

L'accès à cette association reste exclusivement réservé à une élite afin de prouver son caractère scientifique.

Docteur CROCHET
Clinique Chirurgicale
29 Boulevard Foch
REIMS

Reims, le 16 Juin 1934.

*Convoquer
pour le 16 Juin*

A

Monsieur MARCHANDEAU
Ministre - Député - Maire de
REIMS

J'ai l'honneur de vous présenter, ci-joint, le communiqué de la presse concernant notre Association médicale.

Chargé par mes confrères, d'organiser la partie tourisme et sport, une première réunion aura lieu à REIMS, le Dimanche 24 Juin.

Dès maintenant nous pouvons compter sur la participation d'une douzaine d'appareils pilotés par des membres du corps médical civil.

Cette réunion dont les frais sont couverts, sera très simple et doit laisser le meilleur souvenir à nos amis.

Rémois, ancien élève de l'Ecole de médecine j'ai choisi Reims pour mieux faire connaître notre ville, stimuler le mouvement aéronautique régional assez peu brillant dans ce "berceau de l'aviation française" et aussi pour me permettre d'intensifier mon travail pour la cause de l'aviation sanitaire civile.

Je vous serais très reconnaissant si vous pouviez me ménager un rendez-vous dès votre retour, la semaine prochaine; je vous entretiendrais sur ce sujet et vous demanderais de me faire l'honneur de présider cette réunion. Le Docteur Téchoueyres représentera le corps médical rémois.

Soyez assuré, Monsieur le Ministre, de ma considération distinguée.

M. Marchand

ASSOCIATION MEDICALE AERONAUTIQUE FRANCAISE

Siège Provisoire : AERO-CLUB DE FRANCE

Une Association d'un caractère tout particulier vient d'éclorre parmi la nombreuse Phalange des Groupements d'Etude et de Propagande en faveur de la Navigation Aérienne.

"L'ASSOCIATION MEDICALE AERONAUTIQUE FRANCAISE", tel est son titre qui se présente comme "La Réunion des Membres du Corps Médical s'intéressant effectivement aux choses de l'air" se propose d'après ses propres statuts, d'être un organisme permanent d'études, de propagande et de liaison entre les Personnalités Médicales s'intéressant au développement de l'Aéronautique et à l'utilisation de cette dernière au bénéfice de la Santé Publique. De même, l'Association devra faciliter à ses membres la Pratique du Tourisme Aérien et du Vol à Voile.

Elle constituera un Centre de Documentation technique et médicale devant permettre aux médecins la recherche des éléments théoriques et la collation des observations expérimentales qui faciliteront leurs études spéciales relatives aux sciences biologiques et physio-pathologiques en rapport avec le vol aérien et le séjour dans la haute atmosphère.

Elle déterminera d'autre part des relations plus directes entre les médecins et les ingénieurs techniciens de l'aéronautique pour l'élaboration des plans ou la critique de l'aménagement des aéronefs en vue de l'hygiène des passagers, du Transport des malades ou blessés, ou de l'utilisation des dits aéronefs pour l'étude directe dans l'atmosphère (avions laboratoires) ou des cures thérapeutiques en altitude.

L'accès de l'association sera exclusivement réservé aux titulaires d'un certificat d'Etat Français de DOCTEUR EN MEDECINE, de PHARMACIEN, de CHIRURGIEN-DENTISTE, ou autres Étudiants en Médecine, en Pharmacie, en Chirurgie Dentaire, détenteurs de 20 inscriptions ou bien interne des hôpitaux. Seuls seront membres Titulaires de l'association, les personnes ci-dessus désignées possédant, en outre, la licence de Pilote Aviateur ou d'Observateur en Avion, ou le brevet de Pilote de Planeur, ou bien qui pourront justifier avoir déjà effectué des vols en avion, en aérostat ou en dirigeable. Les jeunes étudiants pourront être reçus au titre de Pupilles.

Cette sélection rigoureuse démontre nettement le caractère studieux et pratique de l'Association à laquelle d'éminentes personnalités médicales ont dès maintenant apporté l'appui de leur prestige scientifique et de leur active collaboration.

Le Bureau Fondateur est ainsi composé provisoirement :

Président : Dr. Emile STROHL, Pilote-Aviateur.
Vice-Présidents: Dr. GARGAUX, CADENAT, J. CROCHET, A. DEBIDOUR.
Secrétaire-Général: M. Robert CHARLET, Chirurgien-dentiste.
Secrétaire-Général-Adejoint: M.H. DEBIDOUR, Interne des hôpitaux.
Trésorier : M. Pierre COUSSIEU.

Lettre du 16 juin adressée au député-maire Paul Marchandau. AMCR 151W57

La Seconde guerre mondiale

En 1944, une lettre est envoyée au préfet de la Marne afin de réquisitionner les deux hangars d'aviation du champ d'aviation privé de Bezannes à Reims appartenant à Jules Crochet pour les besoins de l'armée allemande. Ils serviront de stationnement pour les camions allemands.

AB/HJ

2^e DIVISION

ÉTAT FRANÇAIS

SERVICE DES FRAIS D'OCCUPATION PRÉFECTURE DE LA MARNE

Châlons, le 8 Mai 1944

FELDKOMMANDANTUR 531
Section Administrative
VI Az.

Reçu le 10 à 10 H.

TRES URGENT

MONSIEUR LE PREFET DE LA MARNE
CHALONS S/ MARNE

OBJET : Réquisition de hangars d'aviation.

Les deux hangars d'aviation du champ d'aviation privé de BEZANNES à REIMS, dont l'un de 64/20/4,5 mètres, appartient au Français Dr CROCHET de REIMS rue Jeanne d'Arc et l'autre de 32/10 m, appartient à la Firme Française PEREZ et RAIMONT de RETHEL sont réquisitionnés pour les besoins de l'armée allemande. La démolition, le transport et la reconstruction de ces hangars peuvent être effectués. Le Service compétent s'est déclaré prêt à prendre en charge les dépenses nécessaires pour l'application de cette décision.

VILLE DE REIMS
ARCHITECTURE

22 MAI 1944 066

Le Feldkommandant

Signé: VON TSCHAMMER UND OSTEN
Colonel.

Reçu au Service des Frais d'Occupation le 11 Mai 1944.

Copie conforme transmise pour information à Monsieur le Maire de la Ville de REIMS - Service des Réquisitions Allemandes - en le priant de vouloir bien notifier cette réquisition aux propriétaires intéressés.

Châlons, le 11 Mai 1944

POUR LE PREFET ET PAR DÉLÉGATION

LE CHEF DE DIVISION



pour Warricourt

30-60

Lettre du 8 mai 1944 concernant la réquisition de hangars d'aviation. AMCR Cote

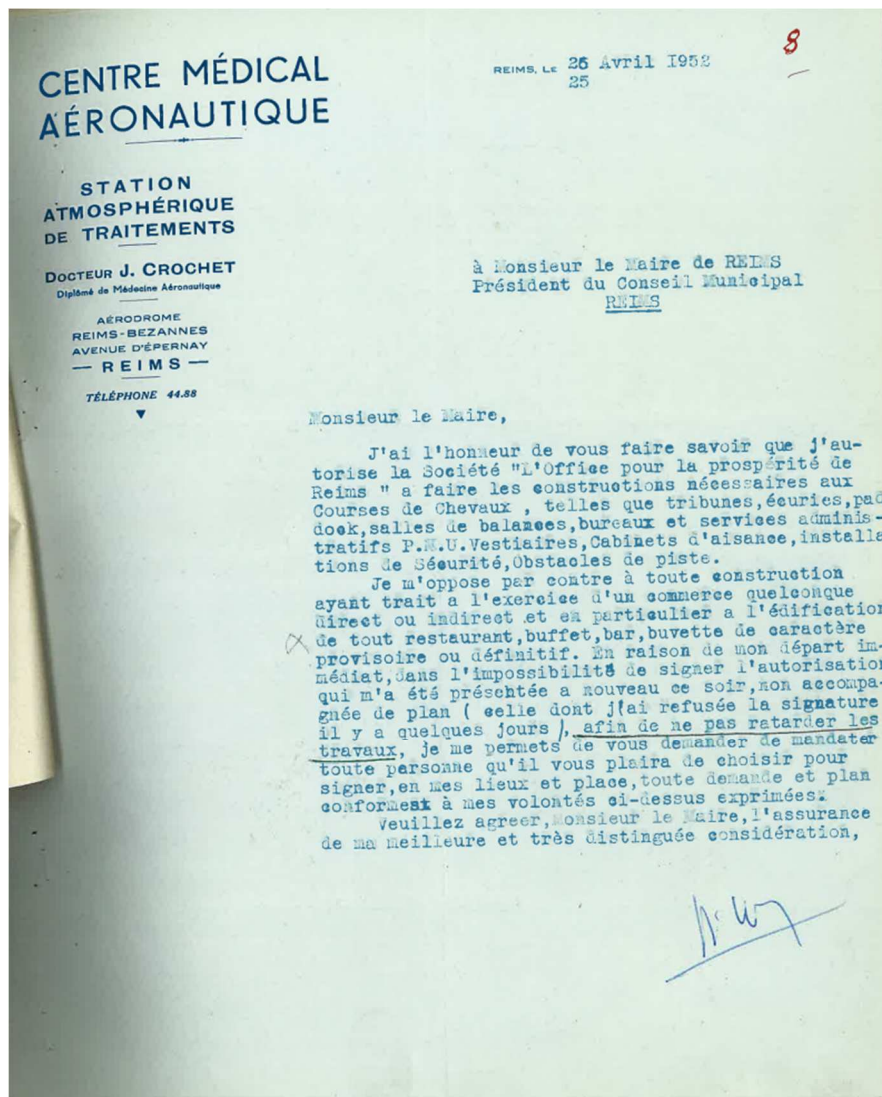
C'est en 1946 que l'activité aéronautique civile à Reims reprend mais différemment. Dans la lettre du 16 aout 1946, Jules Crochet explique les problèmes liés à l'aérodrome et l'Aéro Club de Champagne dont il est le vice-président.

La fin de l'aérodrome

En 1951 est signée la fin de l'aérodrome avec la convention de la création d'un hippodrome.

En 1952, Jules Crochet autorise à la société « L'Office pour la prospérité de Reims » à faire les constructions nécessaires aux Courses de chevaux : tribunes, écuries, paddock, salies de balances, bureaux, etc.

Cependant, il s'oppose à toute construction ayant trait à l'exercice d'un commerce quelconque direct ou indirect et en particulier à l'édification de tout restaurant, buffet, bar, buvette.



Lettre du 25 avril 1952 adressée au Maire Roger Jardelle. AMCR 29W277

Le temps de la reconnaissance

Jules Crochet obtient des distinctions honorifiques pour ses accomplissements exceptionnels et son dévouement dans différents domaines. Il a été chevalier de l'Etoile Noire du Bénin et chevalier de la Légion d'Honneur.

LEGION D'HONNEUR.

NOM Crochet D14

PRÉNOMS : Jules Eugène

né le : 2 Juin 1902

Dormant (Marine) 51700

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'Honneur

par décret du 3 FEV 1938 rendu sur le rapport du Ministre de P. Buis

pour prendre rang du _____ en qualité de Médecin Chef
du Centre d'Examen médical des Pilotes civils de France

de la délégation	du brevet	du livret de traitement
Date de départ	BREVET FAIT 24 MAI 1938	
10 MARS 1938		

promu au grade d' **Officier** de la Légion d'Honneur

par décret du _____ rendu sur le rapport du Ministre de _____

pour prendre rang du _____ en qualité de _____

de la délégation	du brevet	du livret de traitement
Date de départ		

promu au grade de **Commandeur** de la Légion d'Honneur

par décret du _____ rendu sur le rapport du Ministre de _____

pour prendre rang du _____ en qualité de _____

de la délégation	du brevet	du livret de traitement
Date de départ		

45312 =

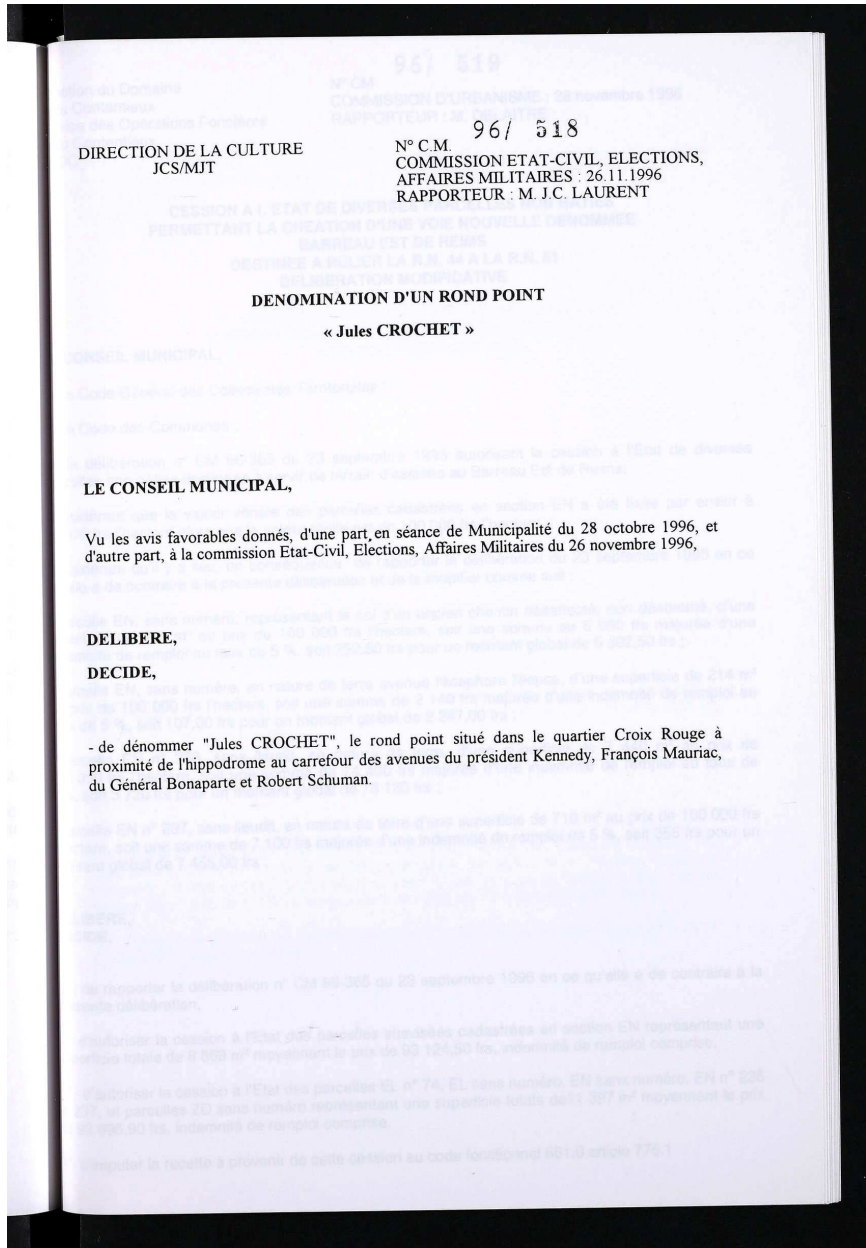
Date du décès : 29.11.74 à Binqueux (Marne)

220259

29 708-4 2073-57. 32993

Document nommant Jules Crochet Chevalier de la Légion d'Honneur. Archives nationales
19800035/1260/45312

La dernière distinction est d'ordre posthume. En effet, le 26 novembre 1996, le rond-point situé dans le quartier Croix Rouge à proximité de l'hippodrome au carrefour des avenues du président Kennedy, François Mauriac, du Général Bonaparte et Robert Schuman est nommé « Jules Crochet » par le conseil municipal.



Dénomination du rond-point « Jules Crochet ». FRAC051454 182W809/81

Peut-être rajouter des informations sur les Ailes rémoises/ médaille de l'Aéronautique/ hippodrome...